

qu'elles sont plus disposées à participer aux grâces que l'Eglise a attachées à ces figures de l'Agneau sans tache. Il faut qu'elles comprennent bien qu'un *Agnus*, qui reste exposé dans une Eglise, et devant lequel il se fait chaque jour tant de prières, doit avoir plus d'efficacité qu'un autre, que l'on garderait dans une maison particulière, puisqu'il serait impossible de lui rendre là autant d'honneur que dans l'Eglise. Mais il serait bon que chaque famille eût une feuille, sur les précieux avantages que procurent aux âmes saintes les *Agnus Dei*. J'envoie à cette fin celle imprimée à Rome, et dont la traduction vous sera envoyée.

Un autre bien que doit produire la dévotion aux *Agnus*, en procurant d'heureux accouchements, et en conservant en conséquence la vie aux mères et aux enfants, est de faire cesser, sans coup férir, l'*embryotomie*, dont notre siècle matérialiste se fait si peu de scrupule. Les médecins et les sages-femmes pourraient être avertis de recommander de temps en temps à leurs malades de s'unir d'intention aux prières qui se font journellement dans les Eglises, pour leur délivrance et la conservation de leurs enfants.

La ville étant toujours une occasion dangereuse pour les personnes de la campagne qui y affluent, surtout quand il leur faut y coucher, un bon moyen de leur procurer les grâces dont elles ont tant de besoin, pour s'y conserver pures, comme Loth au milieu de Sodôme, est de les engager à profiter de tous les mo-